

Motion du Bloc Québécois:

**LA CHAMBRE DES COMMUNES CONDAMNE LA DÉPORTATION FORCÉE
D'ENFANTS UKRAINIENS PAR LA FÉDÉRATION DE RUSSIE!**

OTTAWA, le 22 septembre 2023 – Le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères, M. Stéphane Bergeron, a présenté, le 21 septembre dernier, une motion ayant pour effet de condamner vivement la déportation forcée d'enfants ukrainiens vers la Fédération de Russie. Cette motion, adoptée à l'unanimité, se lit comme suit:

«Étant donné que,

- i. Selon un rapport de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, des milliers d'enfants ont été déportés de force par la Russie, de l'Ukraine vers la Fédération de Russie;
- ii. La Cour pénale internationale a lancé des mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova pour le crime de guerre que constitue la déportation illégale d'enfants ukrainiens sur le territoire de la Fédération de Russie;
- iii. L'Organisation des Nations unies, le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ont fermement condamné la pratique des transferts forcés et la déportation de civils, y compris d'enfants, par la Fédération de Russie.

La Chambre:

- a. Condamne avec la même fermeté les autorités russes pour les crimes de guerre et le génocide que constitue la déportation forcée d'enfants ukrainiens vers le territoire de la Fédération de Russie, notamment par le biais d'un processus de sélection abusif, connu sous le nom de «filtration» et de «camp de rééducation»;
- b. Demande qu'il soit immédiatement mis fin à cette pratique et que les enfants ukrainiens soient renvoyés en toute sécurité en Ukraine par la Fédération de Russie».

«Selon le gouvernement ukrainien, plus de 19 000 enfants ont été transférés de force ou déportés. C'est un chiffre étonnant en soi, mais d'aucuns affirment qu'il pourrait s'élever à 150 000 enfants. C'est tout simplement ahurissant. L'impulsion génocidaire sous-jacente motivant ces actes ignobles est évidente: l'objectif est clairement de russifier ces enfants et d'annihiler toutes leurs références culturelles ukrainiennes. Et on ne parle même pas ici de la douleur indicible d'être ainsi séparés de leurs parents et de celle des familles touchées», de déclarer M. Bergeron.

«Dans un manifeste rendu public en 2021, Vladimir Poutine niait l'existence même du peuple ukrainien et suggérait, de manière absurde, qu'il était en fait russe. Voilà probablement pourquoi les troupes russes se sont employées, dans tous les territoires qu'elles ont occupés, à faire disparaître les marques de l'histoire et de la culture ukrainiennes. Cette opération de russification des enfants ukrainiens s'inscrit dans le cadre de cette opération, de cette vision perverse. On ne saurait tolérer qu'elle puisse se poursuivre et ses responsables devront inévitablement rendre des comptes», a conclu Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)